

Annexe : Complément de l'article :

Centre de Formations paramédicales du centre Hospitalier de Niort

Institut de formation en soins infirmiers ou École d'infirmières

Sommaire : (Sources : voir article : *Centre de Formations paramédicales du centre Hospitalier de Niort*)

- 1- Origine de la formation des infirmières
- 2- Recrutement des étudiants
- 3- La formation des infirmier(e)s va évoluer et se structurer au fil du temps
- 4- La formation infirmière
- 5- Infirmières en soins généraux
- 6- Infirmiers psychiatriques
- 7- Formation des puéricultrices
- 8- Formation des auxiliaires de puériculture

1- Origine de la formation des infirmières :

La véritable fondatrice de la formation infirmière est Florence Nightingale, Anglaise née à Florence en Italie en 1820, décédée en 1920. Elle a jeté les bases du nursing moderne : soins de base. Après son retour de Crimée où elle a soigné les blessés, elle crée l'école de l'Hôpital Saint-Thomas à Londres en 1860. Elle écrit sa première théorie des soins traduite en français en 1862 « *Donner des soins aux malades, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter* », car, en soignant les malades elle a acquis la certitude de la nécessité de faire des études qui s'appuie sur de solides connaissances, sur des capacités spécifiques.

Elle a instauré dans les hôpitaux le respect de l'hygiène dans les locaux et des objets, la propreté du linge, la surveillance de l'alimentation des malades. Elle a établi le fait que les futures soignantes doivent être formées dans les hôpitaux et que leur formation comprend de la théorie et de la pratique dans les services.

La formation de 1950 à 1960 est issue des deux modèles : femme consacrée, servante d'un idéal et d'un modèle nouveau, auxiliaire du médecin, « soigner un malade, c'est à la lettre s'appliquer à donner les soins prescrits par le médecin ». Le rôle technique est très développé, centré sur la maladie.

À partir de 1960, des courants multiples se font jour :

- Découverte des sciences exactes,
- Apport des sciences humaines, en particulier la psychanalyse et la psychologie de l'enfant qui vont valoriser l'approche relationnelle, puis psychologie de l'adulte, des personnes âgées, psychologie sociale, méthodes d'analyse de l'organisation du travail.

Ces courants de pensée vont atteindre les infirmières qui mettent en évidence l'importance de la connaissance des besoins de l'individu, la découverte du rôle propre infirmier et la mise en place d'une méthodologie adaptée pour soigner au mieux les malades : plan de soins, sectorisation, démarche de soins...

Les différents développements des connaissances (anthropologie, sociologie, démographie, dimension économique ...) vont influencer sur les programmes qui vont évoluer au cours du temps et sur la manière de prendre en considération l'élève en formation. La conception statique de la santé et de la maladie sont complètement remis en question.

Évolution :

1951 : création de 1^{res} Écoles des Cadres

1956 : CAF AS formés sur le tas (certificat d'aptitude à la fonction d'Aide-soignant)

1958 : création d'un certificat aux Fonctions d'Infirmière générale ou d'Infirmière Surveillante

1960 : mouvement de sécularisation arrive à son terme. L'enseignement infirmier s'ouvre davantage aux candidats masculins.

1972 : mise en place d'un nouveau programme. Les infirmières acquièrent une plus grande maîtrise de leur propre formation. Apparaît pour la première fois la notion de soins infirmiers, rôle indépendant de celui d'exécutant des prescriptions médicales.

Nous assistons à une multiplication des écoles de base.

1979 : programme de formation de 33 mois

1992 : programme de formation qui débouche sur un seul diplôme infirmier.

2- Recrutement des étudiants :

Les étudiants infirmiers sont recrutés après le baccalauréat. Jusqu'en 2018 ils devaient passer un concours qui évaluait leurs capacités de raisonnement sur des problématiques de santé et leurs capacités relationnelles lors d'un entretien. Depuis 2019, il n'y a plus de concours, ils sont intégrés dans le Parcours sup.

Les élèves aides-soignants ou auxiliaires de puériculture sont :

- des agents hospitaliers ayant au moins 3 ans d'exercice professionnel,
- des personnes ayant obtenu une validation des acquis de l'expérience,
- des personnes dont le dossier sera examiné et qui devront avoir un entretien préalable.

En 2014, le Centre de Formations paramédicales de Niort a obtenu la charte ERASMUS. + : (**Projet mobilité internationale**).

Les étudiants infirmiers de l'institut de Niort auront la possibilité au cours de leur 2e ou 3e année de formation d'effectuer un stage de 10 semaines dans le cadre du programme Erasmus + ou dans le cadre d'une mobilité internationale.

De même, l'Institut pourra accueillir des étudiants étrangers sur des périodes de stages, avec une possibilité d'hébergement au foyer de l'institut.

De même, le personnel de l'institut a l'opportunité de partir en mobilité de formation dans les universités partenaires ». (cf. site Internet de l'IFSI).

3- La formation des infirmier(e)s va évoluer et se structurer au fil du temps :

- Avec la circulaire du 15 mars 1960, l'infirmier devient infirmier de secteur psychiatrique et accède aux soins extrahospitaliers.

- En 1978 : reconnaissance pour les infirmiers(ères) d'une autonomie dans leur exercice professionnel, par l'adoption d'une nouvelle loi. Homologation du diplôme d'état d'infirmière et d'infirmier (la profession s'est masculinisée) au niveau de Brevet de technicien supérieur (BTS) ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur (niveau III, bac plus 3 ans).

- 1979 : passage à un programme de 33 mois pour se conformer aux directives européennes.

- 1981 : reconnaissance du rôle propre infirmier.

-1992 : fusion des deux programmes de formation infirmière conduisant à un diplôme d'état polyvalent.

Le Centre de formations paramédicales dispose de deux laboratoires de simulation en santé.

La simulation en santé s'est imposée comme une pièce maîtresse de l'innovation dans la structure.

Son approche immersive, interactive et collaborative permet un apprentissage professionnel de qualité.

- D'un centre d'information et de documentation,

- D'un foyer avec une capacité de 121 chambres.

Ce centre de Niort assure également des formations d'adaptation à l'emploi :

- Formation d'Assistant de soins en gérontologie : sur 8 mois.

(Cette formation s'adresse aux Auxiliaires de vie sociale, aux Aides-soignants, aux Aides médico-psychologiques, aux Accompagnants éducatif et social, en situation d'exercice auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentes.)

-Formation aux aspirations endotrachéales : sur 2 jours, pour personnes salariées ou bénévoles qui jouent le rôle de tiers au domicile de la personne.

-Formation de surveillance des paramètres vitaux : sur une journée

-Formation pour les Aides-soignants et les Auxiliaires de puériculture.

-Les Aides-soignants comme les Auxiliaires de puériculture sont des collaborateurs précieux de l'infirmière.

- 1993 : publication du décret du 16 février relatif aux règles professionnelles.

4- La formation infirmière :

La formation des infirmières s'inscrit dans l'histoire des soins aux malades qui remonte à la plus haute antiquité. Cependant, il faudra attendre le XIXe siècle pour que commence à s'organiser un véritable enseignement pour les infirmières.

La profession d'infirmière s'est constituée selon deux branches au départ qui se sont unifiées en 1992.

Infirmières en soins généraux qui sont des femmes à l'origine.

Leur apparition est liée à l'histoire du christianisme et s'inscrit dans la longue conquête des femmes à accéder à l'éducation ainsi que dans ce qu'on appelle la culture technique, la culture inférieure.

Infirmiers psychiatriques qui sont des hommes au départ.

Leur histoire est liée à celle des asiles et est à mettre en interdépendance avec celle-ci, à la conception de la prise en charge du malade de psychiatrie, de la conception de la maladie mentale.

« L'ancêtre de l'infirmier psychiatrique, le geôlier, au sein d'ordres charitables, ou de personnels laïques dont les attitudes s'harmonisent avec le climat de répression ».¹ Le fou a été considéré longtemps comme un être à part. Il fait peur ce qui va induire les principes de soins qui lui seront prodigués. La folie, l'aliénation, la maladie mentale a toujours suscité curiosité, fascination, mais aussi rejet et mépris. Les troubles liés à la maladie mentale ont longtemps été assimilés à des manifestations surnaturelles, démoniaques où le malade est honoré, exorcisé ou brûlé.

5- Infirmières en soins généraux :

Avant l'avènement du christianisme en religion d'État, les soins appartiennent au Secret des femmes.

Du Ve au XIIIe, sous l'influence de l'église, nouvelle conception des soins qui dénie l'interrelation « corps-esprit », en donnant la suprématie à l'esprit. Les valeurs des soins sont des valeurs religieuses et morales. Le corps est impur. « Tu enfanteras dans la douleur ».

Du XVe au XVIIIe, naissance d'une nouvelle femme, la femme consacrée. La première école d'infirmières que le monde ait connue fut fondée le 23 novembre 1633 par St Vincent de Paul dans une maison, rue Cardinale Lemoine à Paris. Il forma essentiellement des paysannes pour secourir les malades. Il les appelait des Servantes. Il s'adressait à elles en ces termes « *mes filles, vous aurez pour Monastère la maison des malades, pour cloître les rues des villes et les salles des hôpitaux* ».

Fin du XIXe : création des premières écoles où la pratique des soins s'alimente de quelques connaissances.

En France, les Professeurs Lefort et Duchaussoy décident dès 1876 de donner des cours publics et gratuits pour améliorer la qualité des soins prodigués.

La 1ere école fût celle de la Salpêtrière de l'Assistance publique de Paris ouverte en 1878. A suivi celle fondée par la Dr Anna Hamilton à Bordeaux appelée Florence Nightingale, puis Bicêtre, La Pitié, Lariboisière.

Après la guerre il apparaît nécessaire d'unifier et d'officialiser les différents enseignements. Grâce aux efforts de Melle Chaptal, Directrice de la Maison-École d'infirmières privées, qu'elle sait coordonner, le décret du 27 juin 1922 voit le jour.

Ce décret crée des brevets de capacité professionnelle qui permettent de porter le titre d'infirmière diplômée de l'État français.

Ils sont délivrés par le ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale :

1- Infirmières hospitalières

2- Visiteuses d'hygiène sociale

3- Diverses infirmières à spécialité restreinte (puériculture, surveillance sanitaire des écoles, hygiène mentale).

Une remarque importante quant à ce décret : les administrations hospitalières sont invitées à choisir ce personnel muni d'un de ces brevets de capacité professionnelle, mais ce n'est pas une obligation.

Suit le décret du 18 février 1938 qui institue deux diplômes, celui d'infirmière hospitalière après une formation de deux ans et celui d'assistante de service sociale après une durée de 3 ans. La première année de formation est commune.

6- Infirmiers psychiatriques :

Leur formation s'est déroulée sur un temps plus court : de 1969 à 1992

Sort une circulaire le 17 07 1884 sur la nécessité d'organiser un enseignement aux gardiens.

C'est seulement en 1980 qu'ils ont les mêmes obligations pour envisager la formation d'infirmier : baccalauréat exigé au départ

Les premiers soignants sont des anciens malades, des déshérités, des délinquants.

Ils restent dans le cadre du gardiennage durant le XIXe.

Le fou fait peur. Être à part, incurable, nécessitant l'exclusion. Cette image va induire les principes de soins qui lui seront prodigués.⁶

Le chef de file de ces gardiens, Esquirol, va s'intéresser aux conditions de vie des malades, du personnel.

Il faut attendre 1838 pour que les maladies mentales soient reconnues comme découlant de causes diverses, organiques, personnelles (liées à la structure psychique), sociales, culturelles ce qui va aider à faire évoluer l'asile vers un véritable lieu de soins.

Mais ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que l'hôpital psychiatrique devient un véritable lieu de soins.

Le premier programme de formation apparaît le 4 avril 1907 à l'École Ste Anne à Paris débouchant sur un diplôme d'infirmier psychiatrique départemental, puis infirmier des hôpitaux psychiatriques en 1949.

L'évolution des sciences humaines va beaucoup influencer la conception des soins, de la relation médecin-malade et donc d'infirmier-malade.

Le véritable ancêtre du diplôme d'infirmier psychiatrique est le diplôme d'infirmier des asiles d'aliénés de l'État, arrêté du 12 mai 1969.

La revendication de leur statut leur a permis de constituer le corps infirmier comme profession et lui faire intégrer le monde du travail. Leur statut a pu enfin être aligné sur celui des autres corps professionnels.

Cependant, l'ambiguïté garder/soigner a longtemps pesé sur l'exercice de la profession comme sur la formation.

7- Formation des puéricultrices :

Le diplôme d'état de Puéricultrice a vu le jour en 1947 grâce à Robert Prigent, ministre de la Santé et au Docteur Cavaillon, Directeur des hôpitaux à la Santé publique.

L'objectif est de former des infirmières spécialisées dans les soins aux enfants en un an. Cette formation est également ouverte aux Sages-femmes.

La Puéricultrice doit d'abord être infirmière. Elle dispense des soins aux enfants malades, aux convalescents ou sains, tout particulièrement aux nourrissons, aux prématurés.

Cette décision de former ce type de professionnel fait suite à l'Ordonnance du 2 novembre 1945, qui regroupe des mesures de protection de la mère et de l'enfant. Cette nécessité est devenue évidente.

L'entrée des garçons dans la profession s'est faite en 1975. Ils restent cependant en minorité.

8- Formation des auxiliaires de puériculture :

Le métier d'**auxiliaire de puériculture** est né en 1945 avec la création du diplôme de puériculture, il correspond alors aux personnes aidant la puéricultrice.

:- 1947 Le certificat AP voit le jour, mais la formation est différente d'une école à une autre.

:- 1971 Cohérence de la formation avec un certificat délivré par la DDASS

:- 1985 Définit un programme d'étude commun à toutes les écoles et les fonctions de l'AP sont plus clairement définies.

:- 1996 CAFAP (Certificat Attitude aux Fonctions Auxiliaire de Puériculture) remplacé par le DPAP (Diplôme professionnel Auxiliaire de Puériculture)

:- 2005 Modification de la formation + intégration VAE (Validation Acquis par Expérience)

:- 2007 DPAP remplacée par le DEAP (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture)

L'auxiliaire de puériculture (AP) exerce son métier sous la responsabilité de l'infirmier ou de la puéricultrice. En collation avec elle, elle réalise des activités d'éveil et d'éducation pour préserver la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant. L'AP participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins, ainsi que la communication avec la famille, dans le cadre du soutien à la parentalité.